

Votre programme d'aide aux employés

CONFIDENTIEL

La confidentialité est l'une des principales caractéristiques de ce service d'aide.

- Le service est fourni par des intervenants tenus au secret professionnel absolu dans le cadre défini par la loi.
- Tout contact, information ou conversation entre les parties concernées demeure strictement confidentiel et sans préjudice.

Aucun renseignement ne sera divulgué à votre employeur sans votre autorisation préalable.

VOTRE PROGRAMME : En tant que membre de l'ARRQ, vous et les membres de votre famille immédiate (conjoint(e) et enfants à charge - moins de 18 ans ou moins de 26 ans mais fréquente une institution d'enseignements à temps plein) pourrez bénéficier de 10 consultations par année. La période contractuelle s'étend du 1^{er} juin au 31 mai. Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées en date du 1er juin.

UN SERVICE SANS FRAIS : Les frais de ce programme d'aide sont entièrement assumés par votre employeur.

UN SOUTIEN PROFESSIONNEL ADAPTÉ À VOTRE SITUATION : Le counseling professionnel de courte durée vous aide lorsque vous êtes aux prises avec des problèmes personnels ou émotionnels.

CONSULTATIONS CLINIQUES AVEC* :

- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Psychothérapeutes
- Psychoéducateurs
- Sexologues

SERVICES-CONSEILS TÉLÉPHONIQUES OU VIRTUELS AVEC :

- Conseillers juridiques
- Conseillers financiers
- Nutritionnistes
- Conseillers d'orientation

**Sous réserve de disponibilité dans les lieux demandés.*

Le PAE reflète notre engagement constant à soutenir le mieux-être de nos clients et à protéger leurs renseignements personnels. Nous vous encourageons à utiliser le PAE à tout moment, où que vous soyez.

ACCÉDEZ au PAE en TOUT TEMPS.

Des services d'information et de consultation vous seront alors offerts de la façon convenant le mieux à votre réalité :

- En personne
- Par téléphone
- Par rencontre virtuelle (webcaméra)

Si un soutien complémentaire pourrait vous être utile? Votre PAE vous dirigera vers d'autres ressources disponibles selon votre région.

Téléphone : 1 800 361-2433 | ATS-ATME : 1 877 338-0275

Site Web : travailsantevie.com vous offre des centaines d'articles, des outils et des ressources. Connectez-vous dès aujourd'hui!

Mobile : Obtenez un accès immédiat au soutien, où que vous soyez! Téléchargez l'application **Mon PAE** dès maintenant à partir de la boutique d'applications de votre appareil (Apple, Android et BlackBerry).

